



UN PROJET DE TERRITOIRE
AU CŒUR DES QUARTIERS



LA POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS SUD EST AVENIR





LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LE CONTRAT "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030"

La politique de la ville vise à réduire les inégalités en apportant des moyens supplémentaires aux quartiers identifiés comme "prioritaires" au regard du niveau de revenu moyen de leur population.

Pour la période 2024/2030, elle est mise en œuvre via le Contrat « Engagements Quartiers 2030 » qui prend le relais des anciens contrats de ville.

À l'échelle de GPSEA, il concerne 7 villes et 9 quartiers (36 100 habitants, soit 11,2% de la population territoriale).

Travaillé en concertation avec les acteurs locaux et les habitants, il réunit l'ensemble des acteurs institutionnels (État, GPSEA, Villes, Conseil Départemental, bailleurs sociaux, CAF...), fixe les priorités et les actions à mettre en œuvre ainsi que les moyens mobilisés par chacun.

Il s'articule autour de quatre orientations :

- La santé
- L'insertion/emploi
- L'accès aux droits et aux services publics
- La citoyenneté et la co-éducation

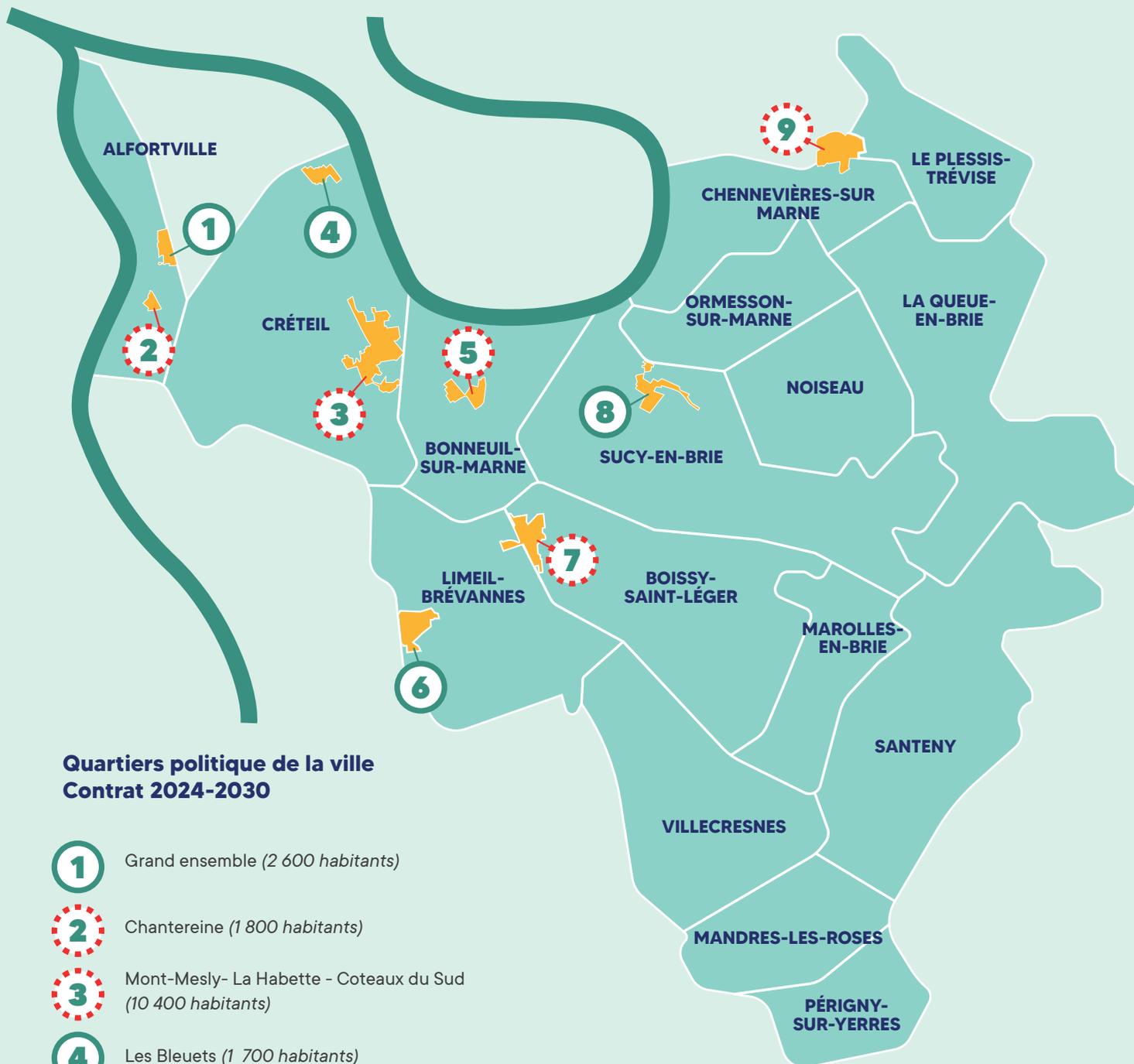
Chaque axe prioritaire veillera à déployer des actions en lien avec ces deux thématiques transversales :

- La transition écologique
- L'égalité femmes – hommes

Exemples : promotion des emplois dans le secteur de la transition écologique, lutte contre les stéréotypes de genre, ateliers d'économie d'énergie, ...



LA GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DU TERRITOIRE DE GRAND PARIS SUD EST Avenir



Quartiers politique de la ville Contrat 2024-2030

- 1 Grand ensemble (2 600 habitants)
- 2 Chanteraine (1 800 habitants)
- 3 Mont-Mesly- La Habette - Coteaux du Sud (10 400 habitants)
- 4 Les Bleuets (1 700 habitants)
- 5 Fabien (PRIN) - Saint-Exupéry (4 100 habitants)
- 6 Saint-Martin (2 300 habitants)
- 7 La Haie Griselle - La Hêtraie (5 200 habitants)
- 8 Fosse Rouge - Cité Verte (3 000 habitants)
- 9 Le Bois l'Abbé (5 000 habitants)

 Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)

 Quartier sans NPRU



LES ORIENTATIONS DU CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 DE GPSEA

LA SANTÉ

- Promotion et renforcement de la prévention/éducation à la santé
- Prévention et sensibilisation contre les nuisances environnementales
- Amélioration de l'accès aux soins
- Sensibilisation à une alimentation responsable
- Prévention des risques en santé mentale
- Réduction des inégalités d'accès à la santé entre les hommes et les femmes
- Lutte contre les consommations déraisonnables et prévention des conduites addictives

L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES PUBLICS

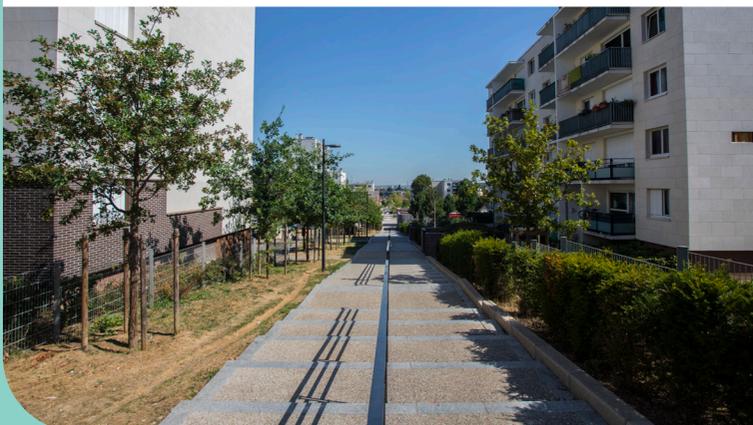
- Amélioration de la visibilité et de la lisibilité des ressources (logement, culture, sport, aide aux victimes, santé...)
- Accompagnement et renforcement de l'autonomie des usagers
- Sensibilisation aux écogestes et au réemploi
- Amélioration de la qualité urbaine : mixité fonctionnelle et enjeux environnementaux
- Meilleure prise en compte de l'accès aux droits des publics féminins

L'INSERTION / EMPLOI

- Consolidation des partenariats autour de la Cité de l'Emploi
- Accompagnement de la construction de parcours vers l'emploi
- Positionnement de la transition écologique comme levier d'insertion professionnelle
- Renforcement de l'égalité homme-femme dans l'accompagnement, la formation et l'accès à la mixité des métiers

LA CITOYENNETÉ ET LA CO-ÉDUCATION

- Développement du lien social et du pouvoir d'agir des habitants
- Soutien à la parentalité et accompagnement des parents dans leur rôle éducatif
- Promotion de la réussite éducative
- Diminution des freins à la mobilité, et accès à la réussite et à l'épanouissement de tous
- Déconstruction des stéréotypes de genre





DES APPELS À PROJETS ANNUELS

Chaque année, les porteurs de projets peuvent répondre à l'appel à projet permettant de financer des actions en lien avec les orientations du contrat. Ces actions doivent tenir compte des spécificités du quartier, être ancrées localement et revêtir un caractère expérimental et novateur.

Pour toute idée de projets intercommunaux ou locaux, se référer aux contacts indiqués dans les fiches quartiers.

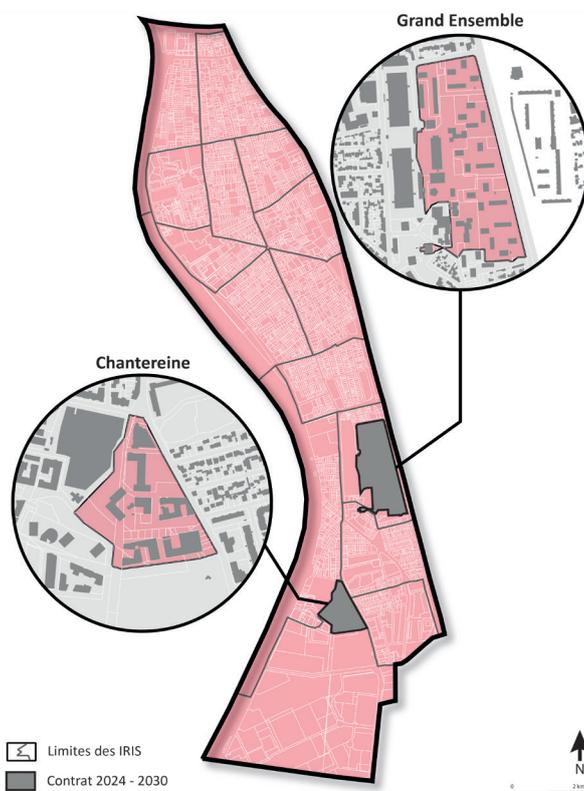
GPSEA - Direction de la cohésion territoriale : 01 41 94 30 83 - pville@gpsea.fr

Pour les projets propres à chaque commune, les contacts sont indiqués dans les fiches quartiers.

RETROUVEZ LE CONTRAT "ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030" SUR SUDESTAVENIR.FR



CHANTEREINE - GRAND ENSEMBLE



Construit dans les années 60, le quartier Chanteraine connaît depuis 2009 des travaux d'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants grâce à 2 programmes de renouvellement urbain qui comprennent notamment la construction d'habitat mixte (social et accession à la propriété), d'espaces verts et l'implantation de services publics. Il abrite environ 1 800 habitants, dont les revenus sont modestes à modérés, avec un revenu médian inférieur à 14 000 euros. Il dispose également d'un tissu associatif très actif, avec un taux élevé de sièges associatifs par habitant (30,8%). Par ailleurs, 27,3% des familles sont monoparentales, soit 6 points de plus que la moyenne du territoire de GPSEA.

Le quartier Grand Ensemble continue sa transformation pour améliorer le cadre de vie des habitants et moderniser et végétaliser les espaces publics via le réaménagement de trois sites clés : l'allée commerçante de Choisy, la place du Grand-Ensemble, le parvis de l'école Louise-Michel, et la réhabilitation du centre commercial en cours. Le quartier compte environ 2 600 habitants, dont la majorité dispose de revenus modestes. On y trouve également 1 100 logements sociaux.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

- Renforcer le réseau des acteurs et la mutualisation des ressources sur les différents champs d'intervention
- Permettre aux habitants de disposer d'un lieu ressource identifié et à proximité des deux quartiers
- Renforcer la mobilité des habitants pour améliorer l'accès aux offres de services et aux équipements

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Renforcer la mise en réseau des acteurs locaux en fonction de leurs champs d'intervention
- Mutualiser les ressources
- Améliorer la communication et la valorisation des actions
- Renforcer l'articulation et les liens avec les différents dispositifs existants : CLS, CLSM, CTG, Cité de l'emploi

ÉDUCATION/CITOYENNETÉ

- Soutenir la parentalité : outiller les parents
- Lutter contre le sentiment d'exclusion des jeunes (sentiment des jeunes de ne pas être écoutés et absents de tous les lieux de socialisation)
- Renforcer l'accès aux droits : lutter contre la fracture numérique
- Favoriser l'accès à la culture

SANTÉ

- Renforcer l'accès aux soins et aux droits
- Développer la prévention (alimentation, addictions, violences, santé sexuelle et reproductive, activités physiques, etc.)
- Santé mentale : prévenir, améliorer la prise en charge et promouvoir « le bien être psychique » (barrières de la stigmatisation)

INSERTION/EMPLOI

- Réduire les freins à l'emploi : difficulté linguistique, offre très faible, mobilité contrainte et fracture numérique
- Rendre plus lisible l'offre des acteurs de l'insertion et de l'emploi
- Inégalités : sensibiliser aux représentations genrées et discriminations à l'emploi vis-à-vis des habitants des quartiers

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Véronique Saint-Prix
(déléguée de la Préfète pour les communes d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil et Limeil-Brévannes)

06 72 53 48 42
veronique.saint-prix@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX:

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

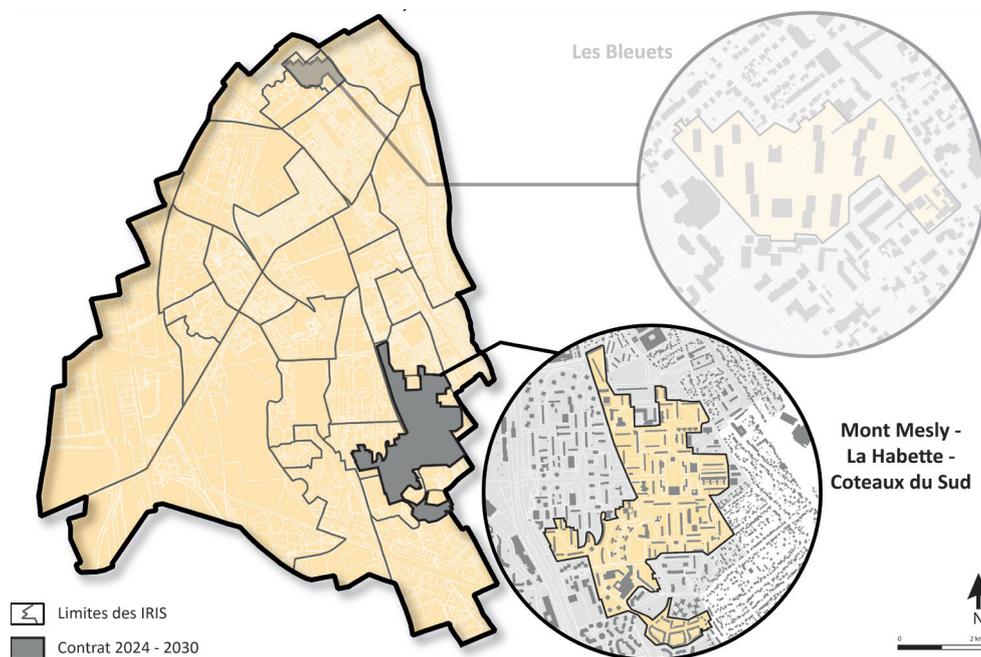
Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX:

VILLE D'ALFORTVILLE
Nahel Malek
01 58 73 28 60
06 03 49 34 42
nahel.malek@alfortville.fr



LE MONT-MESLY - HABETTE - COTEAUX DU SUD



Le quartier Mont-Mesly/Habette/Coteaux du sud compte environ 10 400 habitants et 2 515 logements en 2018. Il a pour spécificité une composante familiale forte, dont beaucoup de familles monoparentales, et une forte part de jeunes par rapport au reste de la ville. Le quartier compte par ailleurs une population vieillissante.

Il bénéficie d'une richesse partenariale, d'équipements, de commerces de proximité principalement sur le Haut du Mont-Mesly (dont une médiathèque d'envergure intercommunale, ou encore 207 associations), moins sur la Habette et les Coteaux du Sud.

Le projet de renouvellement urbain du Haut du Mont-Mesly a été conventionné en 2020 pour favoriser la mixité sociale dans un quartier composé aujourd'hui à près de 90% de logements sociaux et améliorer le cadre de vie des habitants.

Le quartier est labélisé Cité éducative depuis 2019. La Cité éducative accompagne chaque année un programme d'actions à l'attention des habitants de 0 à 25 ans, et particulièrement les élèves scolarisés dans les cinq groupes scolaires et les deux collèges du Mont-Mesly.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

- Lever l'ensemble des freins à l'accès aux droits, aux services, à l'emploi, à la santé, à la culture, etc.
- Accompagner les familles au plus près de leurs besoins dans un objectif d'autonomie et d'insertion

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Accompagner les habitants dans la transformation du quartier en favorisant leur participation
- Diversifier les actions d'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins, avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles (jeunes, seniors, familles monoparentales)
- Intensifier la place et les actions en direction des seniors
- Poursuivre et renforcer la prévention, la médiation, la citoyenneté dès le plus jeune âge
- Développer et renforcer les actions sur ce quartier en matière de réussite éducative et de soutien à la parentalité (avec une vigilance pour les familles monoparentales)
- Faciliter l'accès à la prévention santé et aux soins, notamment à la santé mentale en facilitant le repérage et l'identification des ressources sur ces questions
- Faciliter l'accès aux droits, à la culture, aux sports, aux services
- Sensibiliser et accompagner la population, dès le plus jeune âge, vers l'orientation, la formation, l'insertion professionnelle

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Véronique Saint-Prix
(déléguée de la Préfète pour
les communes d'Alfortville,
Bonneuil-sur-Marne, Créteil
et Limeil-Brevannes)

06 72 53 48 42
veronique.saint-prix
@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX:

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

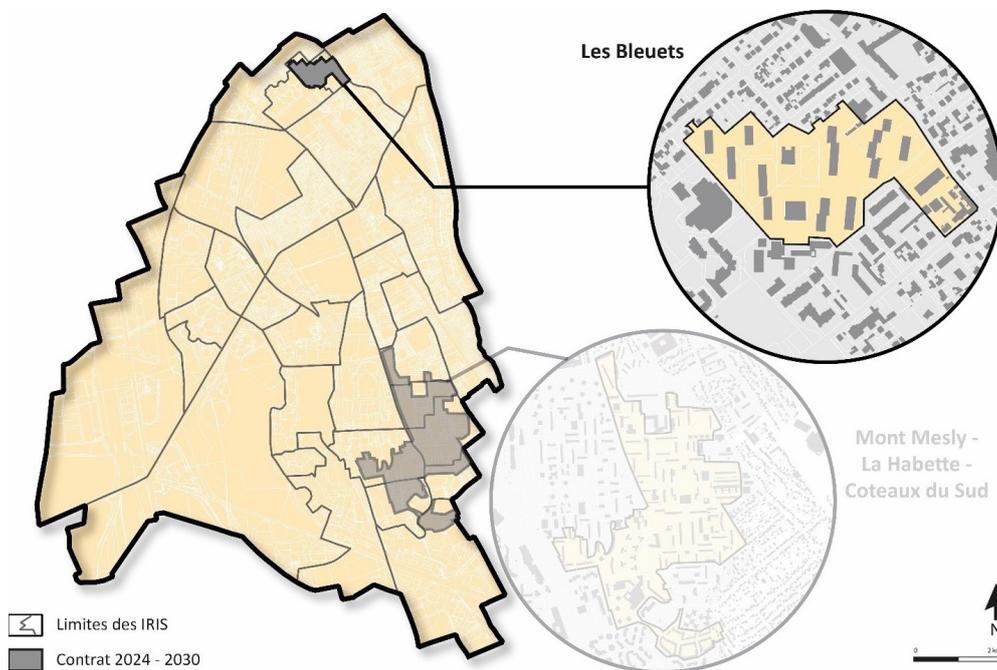
Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX:

VILLE DE CRÉTEIL
Stéphanie Liron
01 49 80 88 91 / 06 11 88 05 28
stephanie.liron@ville-creteil.fr



LES BLEUETS



Le quartier des Bleuets, œuvre unique de l'architecte Paul Bossard, compte 1824 habitants et 734 logements en 2018. Le projet ANRU 1, conventionné en 2008 et achevé en 2019, a permis de rendre le quartier plus attractif et d'améliorer les conditions de vie des habitants.

Le quartier a pour particularité une composante familiale forte et une forte part de jeunes par rapport au reste de la ville. Il s'agit également du quartier cristolien où il y a le moins de personnes de plus de 65 ans.

Le quartier est peu pourvu en médecins, infirmiers, pharmacie et commerces de proximité. En revanche, il bénéficie d'une très forte dynamique partenariale autour du centre social Jean Ferrat. Il compte 26 sièges associatifs.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

- Lever l'ensemble des freins à l'accès aux droits, aux services, à l'emploi, à la santé, à la culture, etc.
- Accompagner les familles au plus près de leurs besoins dans un objectif d'autonomie et d'insertion

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Développer et renforcer les actions en matière de réussite éducative et de soutien à la parentalité (avec une vigilance pour les familles monoparentales)
- Favoriser et diversifier les actions d'accompagnement individuel ou collectif au plus près des besoins, avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles (jeunes, seniors, familles monoparentales)
- S'assurer du lien, de la circulation, avec les quartiers environnants (notamment l'Echat)
- Poursuivre et renforcer la prévention, la médiation, la citoyenneté dès le plus jeune âge. Maintenir les actions visant le vivre-ensemble
- Consolider les actions menées dans le cadre de l'Atelier Santé Ville sur l'accès à la prévention santé et aux soins, y compris autour de la santé mentale
- Sensibiliser et accompagner la population, dès l'enfance, dans l'orientation, la formation, l'insertion professionnelle

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Véronique Saint-Prix
(déléguée de la Préfète pour
les communes d'Alfortville,
Bonneuil-sur-Marne, Créteil
et Limeil-Brévannes)

06 72 53 48 42
veronique.saint-prix
@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX:

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

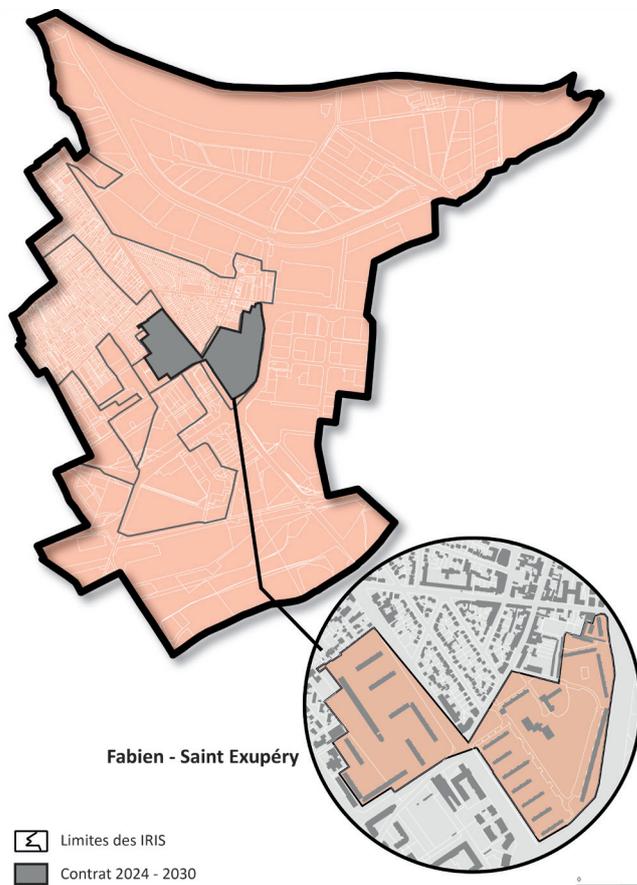
POUR DES PROJETS LOCAUX:

VILLE DE CRÉTEIL
Stéphanie Liron
01 49 80 88 91 / 06 11 88 05 28
stephanie.liron@ville-creteil.fr



BONNEUIL- SUR-MARNE

FABIEN - SAINT-EXUPÉRY



Fabien - Saint Exupéry

-  Limites des IRIS
-  Contrat 2024 - 2030

Le quartier Fabien - Saint-Exupéry comporte environ 4 100 habitants sur les 18 424 que compte la ville de Bonneuil-sur-Marne soit 22 % de la population. La cité Fabien et la cité Saint-Exupéry sont caractérisées par un revenu médian annuel déclaré faible. Le quartier Fabien - Saint-Exupéry est composé quasiment uniquement de logements sociaux. Il a la particularité d'être coupé en 2 par la RD 19. Il n'y a

aucun professionnel de santé installé sur le quartier et très peu de commerces de proximité. Les écoles sont classées en zones d'éducation prioritaire. Le quartier bénéficie de nombreux équipements publics très proches et d'un tissu associatif actif. La partie Fabien du quartier bénéficie d'un projet de renouvellement urbain en phase opérationnelle depuis 2020.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

➤ Les problèmes d'accès aux besoins primaires

Les besoins d'aide alimentaire et vestimentaire ont été fortement accentués depuis la crise sanitaire

➤ Parentalité / co-éducation

Des difficultés éducatives de plus en plus marquées et une forte augmentation du taux de familles monoparentales

➤ Tranquillité publique / partage de l'espace public

Quelques zones du quartier restent marquées par certaines problématiques qui nuisent à la qualité de vie des habitants

➤ L'amélioration du cadre de vie

Le quartier Fabien - Saint-Exupéry est un îlot de

chaleur au sein de la commune avec une place importante laissée à la voiture

➤ L'accès aux soins et prévention santé

Il existe une difficulté d'accès aux soins et les habitants connaissent peu les dispositifs de prévention ou de dépistage aux différentes addictions

➤ L'accès aux droits

La méconnaissance des droits vient accentuer des situations souvent déjà complexes avec des familles qui se retrouvent en grande précarité

➤ Le grand âge et le maintien à domicile

La part de la population âgée du quartier est en augmentation. Celle-ci est caractérisée par des personnes de plus en plus isolées

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

➤ Renforcer le lien social entre les habitants du quartier

➤ Consolider les actions de sensibilisation et de prévention autour de la santé, des addictions, du soutien à la parentalité

➤ Poursuivre l'accompagnement des publics fragiles dans la connaissance et l'accès à leurs droits

➤ Créer une dynamique de quartier entre Fabien et Saint-Exupéry

➤ Améliorer le cadre de vie des habitants

➤ Mobiliser la GUSP et l'abattement TFPB

➤ Renforcer la prévention et la médiation et améliorer la sécurité ; un maillage accru entre les professionnels par le biais de médiation et de cellules de veille afin d'augmenter la présence humaine au cœur du quartier

➤ Maintenir les dispositifs, les actions d'accompagnement individuel ou collectif, les permanences locales d'accès aux droits et l'accompagnement à l'outil numérique

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Véronique Saint-Prix
(déléguée de la Préfète pour les communes d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil et Limeil-Brévannes)

06 72 53 48 42

veronique.saint-prix@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX:

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX:

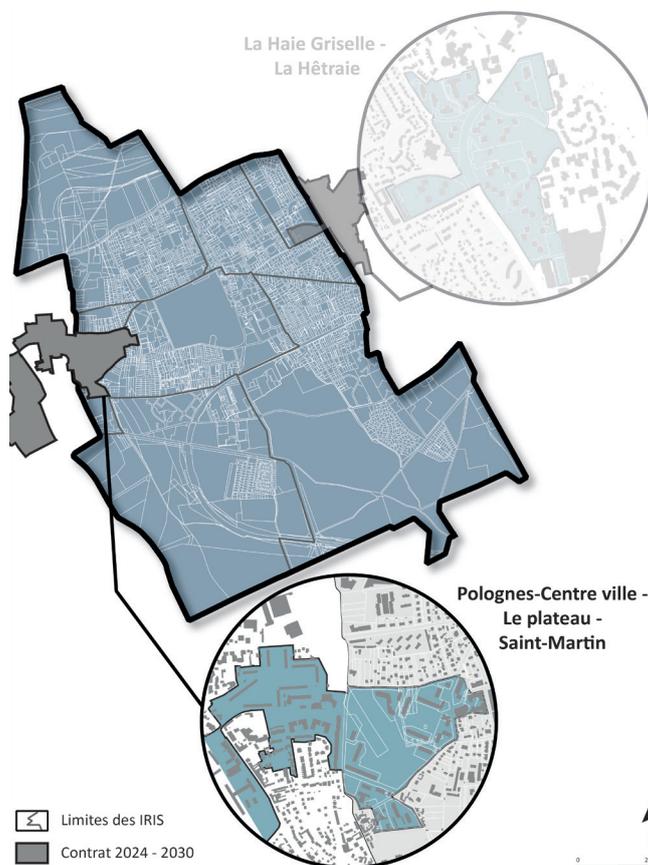
BONNEUIL-SUR-MARNE

Mathilde Maraux
01 80 51 80 46
mathilde.maraux@bonneuil94.fr



LIMEIL- BRÉVANNES

SAINT-MARTIN



Le quartier Saint-Martin compte environ 2 000 habitants répartis sur 669 logements appartenant au bailleur BATIGERE. Limitrophe de la commune de Valenton et traversé par la Végétale, le quartier a subi de profondes transformations au cours du programme ANRU démarré en 2009.

Ce projet a notamment permis l'implantation du centre socioculturel Christian Marin, d'une crèche municipale, d'une maison des jeunes et d'une épicerie sociale.

Le quartier Saint-Martin est composé à 44,1% de personnes de moins de 25 ans.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

Le quartier Saint-Martin est marqué par des niveaux de vulnérabilité assez importants :

- Une proportion de familles monoparentales et un taux de pauvreté très supérieurs à la moyenne communale
- Des problématiques d'apprentissage du français et d'intégration liées à une proportion de personnes étrangères supérieure à la moyenne communale

Concernant le cadre de vie, on note de nombreux dépôts sauvages créant des problèmes d'insalubrité (présence de rats) et des dégradations (barrières pompiers, portes d'accès aux bâtiments, vitres...). Le quartier déplore également un manque d'activité commerciale.

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Développer l'installation de commerces de proximité en utilisant les locaux commerciaux disponibles du bailleur qui est prêt à faciliter leur accès
- Développer et renforcer les actions en matière de réussite éducative et de soutien à la parentalité
- Développer des actions en direction des seniors
- Lutter contre le renfermement et l'entre soi
- Favoriser l'accès la culture
- Maintenir et développer les actions de proximité et l'accueil des enfants en complémentarité des accueils de loisirs existants
- Maintenir et développer le service public de proximité avec l'accès au numérique, les permanences d'écrivain public, le dispositif des ateliers sociolinguistiques
- Maintenir et développer les dispositifs d'accompagnement et d'intégration via les permanences d'écrivain public, le programme d'accompagnement à la scolarité et les ateliers sociolinguistiques proposés au sein de la maison de quartier

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Véronique Saint-Prix
(déléguée de la Préfète pour
les communes d'Alfortville,
Bonneuil-sur-Marne, Créteil
et Limeil-Brévannes)

06 72 53 48 42
veronique.saint-prix@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX :

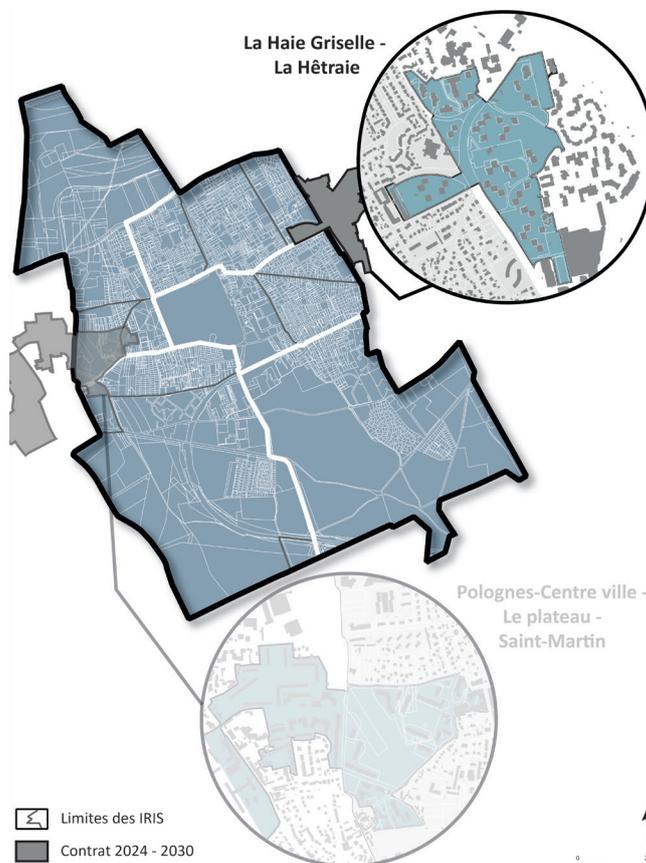
VILLE DE LIMEIL-BRÉVANNES

Agathe Masdebrieu
06 03 83 96 92
agathe.masdebrieu@limeil.fr



LIMEIL- BRÉVANNES

LA HÊTRAIE



Le quartier de la Hêtraie compte environ 600 habitants répartis dans 209 logements collectifs sociaux de Paris Habitat répartis sur 5 tours. Quartier entièrement rénové en 2022, le cadre de vie est désormais apprécié majoritairement

par les habitants. Ce projet de réhabilitation ambitieux a permis d'offrir des logements et des parties communes plus confortables ainsi que des espaces extérieurs de qualité.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

La Hêtraie est marquée par des niveaux de vulnérabilité assez importants :

- Un taux de pauvreté très supérieur à la moyenne communale
- Une forte hausse du nombre d'allocataires du RSA sur le quartier
- Un vieillissement marqué de la population
- Des problématiques d'apprentissage du français et d'intégration liées à une proportion de personnes étrangères supérieure à la moyenne communale

Des problèmes sanitaires (jets d'ordures par les balcons) et sécuritaires (dégradations, blocage des évacuations par du stockage sur les paliers) sont également à noter.

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Assurer la coordination d'actions avec les associations, les institutions et les habitants
- Développer et renforcer les actions en matière de réussite éducative et de soutien à la parentalité
- Consolider le lien social entre les habitants
- Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes
- Maintenir et développer les dispositifs d'accompagnement et d'intégration via les permanences d'écrivain public, du programme d'accompagnement à la scolarité et des ateliers sociolinguistiques proposés au sein de la maison de quartier

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Véronique Saint-Prix
(déléguée de la Préfète pour
les communes d'Alfortville,
Bonneuil-sur-Marne, Créteil
et Limeil-Brévannes)

06 72 53 48 42
veronique.saint-prix
@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

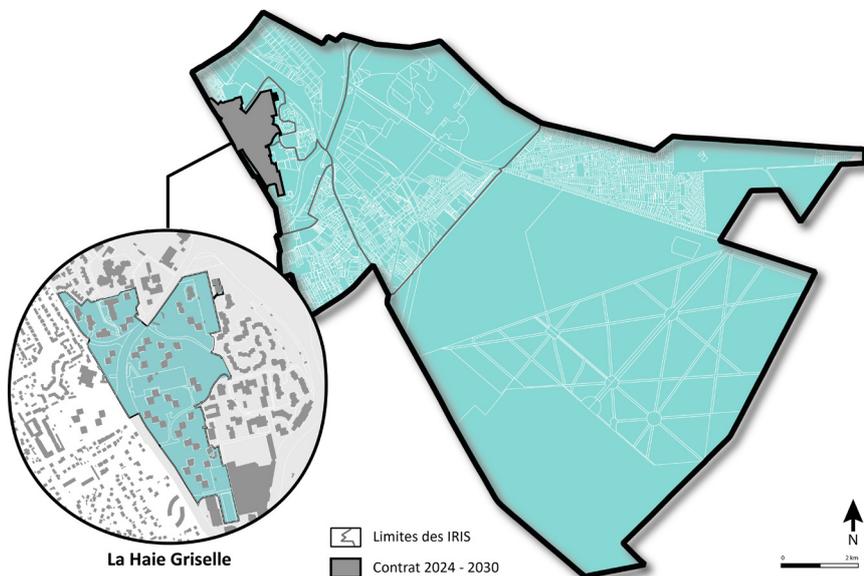
POUR DES PROJETS LOCAUX :

VILLE DE LIMEIL-BRÉVANNES
Agathe Masdebrieu
06 03 83 96 92
agathe.masdebrieu@limeil.fr



BOISSY- SAINT-LÉGER

LA HAIE GRISELLE



La Haie Griselle

Limites des IRIS
Contrat 2024 - 2030

Le quartier de la Haie Griselle couvre une superficie de plus de 40 hectares. Au 1^{er} janvier 2018, la population s'élevait à 4 431 habitants. La majorité des logements dans cette zone sont des appartements, représentant 98% du parc immobilier, avec une proportion notable de 74% de logements sociaux.

Il fait l'objet d'un PRIR (projet de renouvellement urbain d'intérêt régional) avec le quartier de la Hêtraie à Limeil-Brévannes, qui permettra de valoriser le parc habité à travers l'aménagement paysager et la clarification de la trame viaire, démolir et reconstruire l'équipement culturel et le centre social, construire un pôle petite enfance et réaménager les abords des immeubles du parc social.

La ZAC de la Charmeraie, à côté du quartier de la Haie Griselle, a pour objectif de développer la mixité fonctionnelle et

sociale du quartier et les possibilités de parcours résidentiels, grâce à la construction de 650 logements en accession, à la création de 4 600 m² de commerces et de services en remplacement du centre commercial vétuste.

La population est jeune et majoritairement composée de femmes. La part des seniors (13% ont + de 60 ans) tend à s'accroître de manière constante dans les 10 à 15 prochaines années. ¼ des résidents du QPV est de nationalité étrangère.

On note également une forte population féminine sans emploi ou avec des emplois précaires, un taux de chômage plus haut que la moyenne nationale, un accès à l'emploi principalement tourné vers les métiers peu qualifiés.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

- Défaut de lien social entre communautés (culturelles, géographiques, générationnelles) coexistantes dans le quartier
- Manque de connaissance et d'accès aux droits pour les personnes en situation précaire (pouvoir d'achat/économie, santé, intégration)
- Tranquillité publique au cœur du quartier
- Soutien à la parentalité et co-éducation

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Développer les liens entre les habitants et les services afin que chacun identifie les ressources disponibles dans et hors du quartier. Faciliter la cohésion sociale entre les habitants, hors des communautés culturelles/géographiques/générationnelles existantes
- Permettre aux personnes d'accéder aux droits dont elles peuvent bénéficier en fonction de leur situation. Développer la connaissance des missions de chacun entre services dédiés à l'accès aux droits pour permettre une orientation efficiente du public
- Garantir l'attractivité du quartier pour favoriser la mixité sociale. Garantir un cadre de vie agréable aux habitants du quartier
- Assurer un environnement sécurisé aux enfants et adolescents du quartier. Permettre à chacun d'assurer son rôle de citoyen dans son environnement proche

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Muriel Chouviat
(déléguée de la Préfète pour
les communes de Boissy-
Saint-Léger, Chennevières-
sur-Marne et Sucy-en-Brie)

06 83 79 51 43
muriel.chouviat@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR
Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

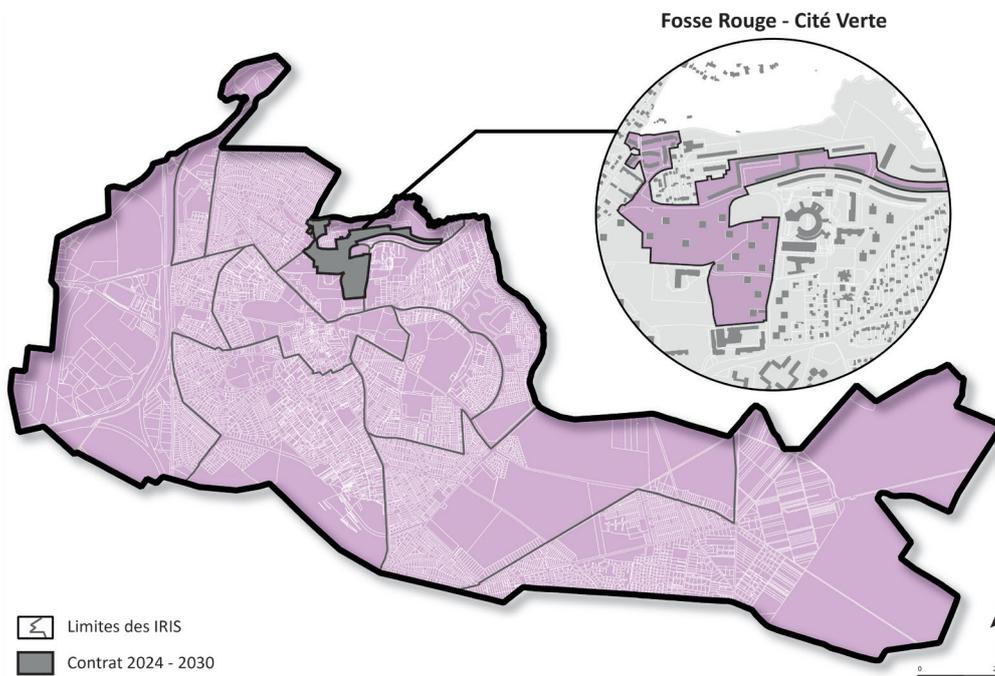
Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX :

BOISSY-SAINT-LÉGER
Florent Fesneau
06 87 66 97 10
florent.fesneau@ville-boissy.fr



LA CITÉ VERTE - LA FOSSE ROUGE



Le quartier Fosse Rouge - Cité Verte compte 5 013 habitants. Il regroupe des immeubles d'habitat collectif de 3 à 10 étages implantés sur le versant Sud du coteau donnant sur le vallon du Morbras. Les 21 tours de la Cité Verte ont été construites dans l'ancien parc du château de Sucy.

Sucy-en-Brie se caractérise par l'importante part de propriétaires parmi ses ménages tant au regard des moyennes départementales et nationales que de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir.

LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

- Constat d'isolement des personnes vieillissantes, des familles monoparentales
- Augmentation des demandes d'administrés pour des aides alimentaires
- Augmentation des bénéficiaires de l'épicerie solidaire
- Augmentation des demandes d'accompagnement au numérique et à l'accès aux droits



CITÉ VERTE

- Baisse de la mixité au sein de l'école primaire
- Augmentation conséquente du nombre de demandes d'inscription sur le dispositif d'accompagnement à la scolarité
- Difficulté du suivi des soins
- Difficultés linguistiques, culturelles et d'accès à l'emploi
- Difficultés d'entretien du patrimoine (espaces verts, halls d'immeubles)
- Difficultés de mise en œuvre de certaines interventions d'urgence (inondation, réparations, panne ascenseur)
- Certaines chaussées dégradées et certains éclairages défaillants

FOSSE ROUGE

- Augmentation conséquente du nombre de demandes d'inscription sur le dispositif d'accompagnement à la scolarité
- Difficulté du suivi des soins
- Problème de stationnement devant les accès pompiers, stationnement sauvage, voitures tampon
- Chaussées et accès piétons vieillissants
- Manque de commerces de proximité et de première nécessité, qui ne correspondent pas aux besoins de la population
- Image dégradée des quartiers

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Inscrire le centre social comme un lieu ressource des actions de soutien à la parentalité, d'accès aux droits et à la santé
- Poursuivre les démarches de soutien aux associations de quartier
- Pérennisation des consultations des citoyens à travers le comité d'animation du centre social, Maison du Rond d'or
- Étape de préfiguration pour la mise en place d'une régie de quartier
- Mise en place, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, d'un lieu de restauration
- Développer les actions de soutien à la parentalité, ateliers sociolinguistiques ...
- Démarche de labellisation Maison France Services au centre social municipal
- Mise en place de voyages humanitaires, de chantiers éducatifs
- Développer des dispositifs de médiation dans les quartiers. Assurer une présence humaine associative et/ou de la municipalité dans les quartiers
- Orientation des publics vers la RessourSucy, vers le Repair café et les ressources du territoire
- Zone d'activité concertée : projet de réhabilitation des quartiers (concertation et information des habitants)

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Muriel Chouviat
(déléguée de la Préfète pour les communes de Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne et Sucy-en-Brie)

06 83 79 51 43
muriel.chouviat@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX :

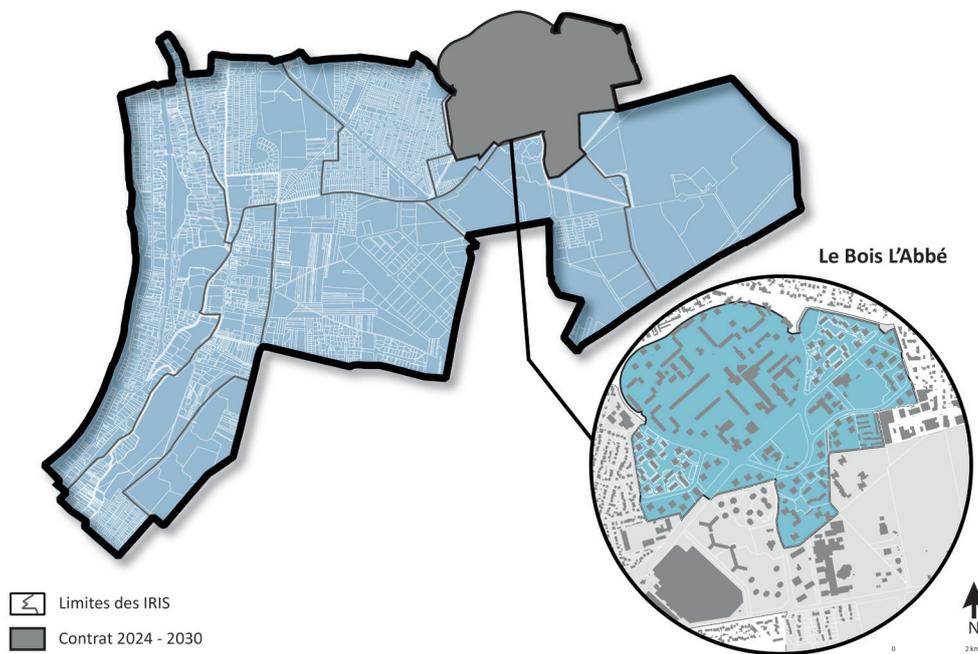
VILLE DE SUCY-EN-BRIE

Virginie Kaufmann
01 56 74 14 56
06 18 40 59 75
v.kaufmann@ville-sucy.fr



CHENNEVIÈRES- SUR-MARNE

BOIS L'ABBÉ



Le quartier du Bois l'Abbé est un quartier résidentiel situé à la frontière des communes de Chennevières-sur-Marne (rattaché à l'EPT 11 – Grand Paris Sud Est Avenir) et Champigny-sur-Marne (rattaché à l'EPT 10 – Paris Est Marne et Bois).

La partie canavéroise du Bois l'Abbé compte 5 580 habitants en 2019 avec une forte concentration de logements sociaux. Elle se caractérise par une mixité culturelle importante, accueillant une population diversifiée. Le quartier comprend un certain nombre de services et d'équipements, mais très peu de commerces, de lieux culturels et de santé.

On constate que les habitants de ce quartier sont confrontés à diverses problématiques socioéconomiques, telles que l'accroissement du chômage, le vieillissement de la population, la dégradation du cadre de vie, l'augmentation des incivilités, de la précarité et de la paupérisation qui sont supérieurs au reste de la commune et s'amplifient dans le temps.

Le quartier du Bois l'Abbé (dans son ensemble) va bénéficier d'un programme de rénovation urbaine dans les prochaines années, la convention du NPRU ayant été signée début 2024.





LES PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX PRINCIPAUX

- Déficit de citoyenneté et problèmes liés à la parentalité
- Méconnaissance et difficultés d'accès aux droits pour les personnes en situation précaire (économie, santé, intégration)
- Difficile accès à la culture, au sport et aux loisirs
- Constat d'incivilités, de nuisances, de dégradations régulières

DES PISTES DE TRAVAIL ET PRÉCONISATIONS

- Consolider la citoyenneté et le soutien à la co-éducation et à la parentalité
- Renforcer la connaissance et l'accès aux droits pour les personnes en situation précaire
- Favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs
- Assurer la tranquillité publique au cœur du quartier

CONTACTS

PRÉFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Muriel Chouviat
(déléguée de la Préfète pour
les communes de Boissy-
Saint-Léger, Chennevières-
sur-Marne et Sucy-en-Brie)

06 83 79 51 43
muriel.chouviat@val-de-marne.gouv.fr

POUR DES PROJETS INTERCOMMUNAUX :

EPT GRAND PARIS SUD EST AVENIR

Arnaud Reuter
01 41 94 30 17
areuter@gpsea.fr

Carine Tardy
01 41 94 30 63
ctardy@gpsea.fr

POUR DES PROJETS LOCAUX :

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Amanda Boli
01 75 65 10 70
amanda.boli@chennevieres.fr

